

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 JUIN 2004

La septième assemblée générale de l'Association était convoquée pour le samedi 5 juin à 10h dans les locaux du Musée d'Art Moderne et Contemporain à Strasbourg. Le président de l'Association, Francis Hirn, assisté de Yvonne Knorr, secrétaire, et René Géronimus, trésorier, après avoir excusé le Ministre Nicole Fontaine, Présidente d'honneur, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et remercié le Conservateur du MAMCS, d'avoir bien voulu accueillir dans ses murs l'Association pour y tenir son assemblée générale 2004.

Rappelant la mémoire de Marguerite Rudloff, décédée quelques semaines auparavant et qui a été l'une des chevilles ouvrières de l'Association, le Président a demandé à l'Assemblée d'observer un moment de recueillement pour Marguerite et aussi les autres défunts parmi les membres de l'Association. Il déclara notamment : « Plus que jamais il importe que notre Association vive et se développe pour promouvoir l'esprit de tolérance et les autres valeurs humanistes que le couple Rudloff partageait pleinement. Dorénavant lorsque nous parlerons des Amis de Marcel Rudloff, nous penserons aussi à Marguerite ». Le président adressa ensuite ses remerciements aux membres du Conseil d'administration qui ont organisé cette assemblée générale, en particulier Yvonne Knorr sur laquelle « repose beaucoup » et René Géronimus. Il donna ensuite lecture de la liste des membres ayant demandé à être excusé, en particulier les présidents des trois collectivités, représentés, plusieurs parlementaires, maires, autres élus et autres membres de l'Association.

Après avoir constaté que l'assemblée générale était régulièrement constituée (33 membres présents, 68 ayant donné procuration et ?? excusés), le président déclara ouverte l'assemblée générale et demanda tout d'abord l'approbation du Procès verbal de l'assemblée générale de 2003 (réunie le 11 juin 2003 dans les locaux de l'Hôtel du département) qui avait été adressé à l'ensemble des membres de l'Association par voie postale. Aucune remarque n'étant formulée, ce procès verbal a été adopté à l'unanimité. Le Président fit ensuite lecture du rapport de gestion ci-après, conformément à l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion.

Tout en nous concentrant sur les activités de l'année 2003 sur laquelle nous statuons aujourd'hui, nous ferons néanmoins une incursion sur l'année en cours, pour évoquer les activités de ces derniers mois et les perspectives de l'Association.

Revenons donc tout d'abord sur 2003, la septième année depuis la création de notre association en février 1997. Elle aura surtout été marquée par la remise du sixième Prix de la Tolérance Marcel Rudloff, le samedi 25 janvier 2003, à Daniel Barenboïm, dans le cadre tout à fait exceptionnel des salons de l'Hôtel de ville de Strasbourg, place Broglie.

Musicien et Chef d'Orchestre de réputation mondiale, Daniel Barenboïm est aussi connu pour ses prises de position dans le conflit israélo-palestinien et pour un certain nombre d'initiatives spectaculaires de nature à favoriser l'entente et la réconciliation des peuples qui sont au cœur de ce conflit. Par son engagement et ses déclarations dont il nous a donné une belle synthèse lors de son discours de remerciements, il est un lauréat légitime et exemplaire du Prix de la Tolérance Marcel Rudloff.

La cérémonie était particulièrement réussie, grâce au concours de la Ville de Strasbourg et restera longtemps gravée dans nos mémoires. Ne serait-ce que parce que cela aura été la dernière remise du Prix en présence de Marguerite Rudloff, un événement annuel dédié à la mémoire de son mari et qui lui tenait tout particulièrement à cœur. Je veux remercier une nouvelle fois Jean-Marc Bischoff, président du jury qui a bien voulu prendre, avec beaucoup de mérite, la suite du regretté Pierre Pflimlin.

La remise du Prix Marcel Rudloff reste le moment fort de la vie de l'Association. C'est aussi la manifestation sur laquelle nous concentrons pour l'instant l'essentiel de notre budget qui, comme notre trésorier nous le rappellera plus loin, provient principalement de vos cotisations, mais aussi des subventions des trois collectivités. C'est l'occasion, pour moi, de dire, en votre nom à tous, notre reconnaissance au Conseil Régional et à son Président Adrien Zeller, au Conseil Général du Bas-Rhin et à son Président Philippe Richert, et à la Ville de Strasbourg, au Maire Fabienne Keller et au Maire-délégué, Président de la CUS, Robert Grossmann.

Mais nous avons aussi pour la deuxième fois les « Prix jeunes », reconduits avec l'aide du Rectorat. Limités dans une première phase aux lycées d'Alsace, ils ont été étendus aux collèges, ce qui était un souhait du Président Philippe Richert. Quatre classes ont donc été récompensées le 19 juin 2003, à l'occasion d'une sympathique réunion présidée par le Recteur Gérard Chaix : il s'agissait de groupes d'élèves du Lycée Blaise Pascal de Colmar, du Lycée Marcel Rudloff de Strasbourg, du Collège de Truchtersheim et du Collège de Marlenheim.

Auparavant nous nous étions réunis, plus de 70, dans les locaux du Cercle européen, le 15 mars, jour anniversaire de la naissance de Marcel Rudloff, pour fêter « ses 80 ans ». Un moment d'émotion et de grand bonheur, marqué par plusieurs témoignages sur les rencontres avec Marcel et des anecdotes quelque fois croustillantes sur l'homme. Cette journée restera un moment fort dans nos mémoires. Quelques passages sont repris dans le film « Hommages à Marcel Rudloff », réalisé par notre membre Jean-Luc Nachbauer, et qui a été édité sur support VHS à 300 exemplaires ; un exemplaire a été remis à chaque lycée d'Alsace avec l'aide du Conseil régional et adressé à chaque membre cotisant de l'association qui le souhaitait.

Comme le montre la revue de presse qui vous a été distribuée, la vie de notre association a été marquée par plusieurs autres événements qu'il y a lieu de rappeler ici. Ainsi, une nouvelle fois, l'un des concerts du cycle Musica 2003 était dédié à Marcel Rudloff. Nous avons également apporté notre soutien à la Journée de la Tolérance organisée pour des adolescents, à l'initiative de Wizo, le 16 novembre. Par ailleurs, et conformément à la tradition, nous étions présents, Yvonne Knorr et moi-même, avec les enfants Rudloff, aux côtés de Robert Grossmann qui représentait le Maire de Strasbourg, Fabienne Keller, et du Président du Conseil régional, Adrien Zeller, le 1 novembre dernier, pour nous recueillir et déposer une gerbe sur la tombe de notre ami.

Compte-tenu de la date tardive de cette Assemblée générale, je veux aussi vous dire quelques mots sur nos activités en 2004 qui seront développées dans le rapport statuant sur les activités de 2004. Il y a notamment à mentionner : la remise du 7^{ème} Prix de la tolérance remis le vendredi 7 mai au Professeur Pierre Karli, authentique lauréat alsacien et exceptionnelle personnalité. En l'absence de Jean-Marc Bischoff, Président du jury, c'est Adrien Zeller, Président du Conseil Régional, qui a bien voulu nous faire l'honneur de prononcer l'éloge du récipiendaire et lui remettre le prix, à l'occasion d'une très belle cérémonie dans la grande salle d'audience du Palais des droits de l'Homme qui avait été mis une nouvelle fois à notre disposition par la Cour Européenne. Par ailleurs, nous avons mis en place un site internet consacré à notre Association et à Marcel Rudloff qui est maintenant opérationnel après plusieurs mois de travail. La réalisation de ce site avait été confiée à la société SDV-Plurimédia.

Permettez-moi enfin d'évoquer notre projet de colloque qui aura lieu les 19 et 20 novembre prochains à l'initiative de Albert Hamm et d'un petit groupe de travail, dans les locaux de l'Hôtel du département du Bas-Rhin qui nous témoigne ainsi une nouvelle fois de son amitié et de son grand intérêt pour nos activités.

Il y avait aussi un projet de grand concert que la Hongrie voulait donner en octobre prochain, à l'occasion de son arrivée au sein de l'Union européenne. Ce concert devait aussi être dédié à Marcel Rudloff en

reconnaissance de son amitié pour ce très grand pays. Malheureusement les moyens importants qui auraient été nécessaires n'ont pas pu être réunis et ce concert n'aura donc probablement pas lieu.

Il me faut évoquer l'assiduité exemplaire du Conseil d'administration qui a fait du bon travail. En effet, au cours de l'année 2002, notre Conseil d'administration s'est réuni 5 fois : le 21 janvier, le 17 mars, le 12 mai, le 15 octobre et le 27 novembre, avec en moyenne plus de 14 personnes présentes, ce qui est remarquable et montre bien le sérieux de cette association, confirmé par la très forte participation à l'Assemblée générale 2003 qui s'était tenue le 11 juin dernier à l'Hôtel du département. A noter que le Conseil d'administration a procédé à la cooptation de 2 nouveaux membres, qui seront soumis à votre approbation tout à l'heure : Odile Ulrich-Mallet et Hans-Christian Krüger. Conformément aux statuts, le Conseil d'administration a également procédé au renouvellement du bureau, sans changement.

Parmi les administrateurs, il en est quelques uns, et une notamment, qui contribuent tout particulièrement au dynamisme de l'Association et qui méritent notre reconnaissance ; je veux d'abord citer Yvonne Knorr qui cumule, avec un dévouement exemplaire qui en dit long sur l'admiration qu'elle voue à Marcel Rudloff, les fonctions de secrétaire et de trésorière-adjointe. Elle est le véritable « pilier » de notre association, toujours disponible pour remplir les tâches les plus diverses, des plus nobles aux plus ingrates, et d'autant plus seule qu'elle ne peut désormais plus compter sur Marguerite qui mettait souvent la main à la pâte. Notre reconnaissance va également à notre trésorier, René Géronimus, dont le concours nous est très précieux, et à Jean-Marc Bischoff, efficace Président du Jury du Prix de la Tolérance.

A ces remerciements, il me faut associer aussi le Conseil régional d'Alsace qui nous accueille régulièrement dans ses locaux et qui nous rend d'inestimables services tout au long de l'année ; sa fidélité à la mémoire de son ancien président mérite notre profond respect. Nous savons que nous le devons d'abord à Adrien Zeller.

Toutes ces bonnes volontés, auxquelles j'ajouterais volontiers mon assistante, Eliane, et quelques aides discrètes, nous permettent de réduire au strict minimum nos frais de gestion et d'administration, et donc d'utiliser de manière optimale pour nos seules activités les généreuses subventions et vos cotisations.

Notre Association me paraît exemplaire à cet égard, ce qui est normal eu égard à notre objet, c'est-à-dire perpétuer le souvenir de Marcel Rudloff et surtout œuvrer pour promouvoir les idées et les valeurs qui lui étaient chères, prioritairement l'esprit de tolérance. C'est notre fierté. Puisse notre action se poursuivre longtemps grâce à la motivation renouvelée des membres cotisants de l'association ; ils étaient 155 en 2003, 152 en 2002, 173 en 2001, 158 en 2000, 182 en 1999 et 144 en 1998 ; pour 2003, nous avons déjà à ce jour 155 cotisants pour 2004.

2. Rapport financier

Le trésorier, de l'Association, René Géronimus, présente ensuite les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

A. Compte d'exploitation 2003

Les recettes de l'année 2003 s'élèvent à 18.943,04 € contre 16.380,01 € en 2002 ; cette hausse est artificielle, car elle est due au fait que nous avons encaissé la subvention pour l'année 2002 de la Ville de Strasbourg au cours des premiers mois de 2003 en sorte que les recettes de 2003 contiennent deux annuités de la Ville. Elles se décomposent comme suit :

- Cotisations et dons d'un total de 6.224,5 € contre 6.482,47 € en 2002.
- Subventions des trois collectivités publiques pour un total de 12.200 € contre 9.148 € en 2002, cette hausse est due au motif exposé ci-dessus.

- Produits financiers pour : 518,54 € contre 750 € l'an dernier.

A ces recettes il convient d'ajouter, selon l'usage, les provisions d'ensemble 19.000 € constituées l'an dernier pour couvrir les dépenses budgétisées pour 2003. Les recettes totales figurant au compte d'exploitation atteignent ainsi 31.624,9 €.

Les dépenses pour 2003 atteignent 16.116,25 € contre 11.296 € pour 2002. Cette augmentation provient essentiellement du coût du prix de la tolérance 2003 (Daniel Barenboïm) qui se chiffre à 8112,96 € contre 7.800 € en 2002, du Prix Jeunes (1837 €), de la célébration de l'anniversaire du 15 mars (1876,40 €) et du film « Témoignages » (3886,23€). Il est proposé de provisionner les dépenses pour 2004 à hauteur de 8.000 € pour le Prix de la tolérance 2004, de 9.000 € pour le colloque prévu en novembre 2004, de 2.000 € pour le Prix Jeunes, de 1.500 € pour le site internet et de 1000 € pour les dépenses de communications et relations publiques.

Compte d'exploitation - Exercice 2003

DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES TOTALES :	16.116,25 €	COTISATIONS :	6.224,50 €
PROVISIONS :	21.500,00 €	SUBVENTIONS :	12.200,00 €
- <i>Prix de la Tolérance 2004</i>	8.000,00 €	- <i>Ville de Strasbourg (2 années)</i>	6.100,00 €
- <i>Prix Jeunes</i>	2.000,00 €	- <i>Région Alsace</i>	3.050,00 €
- <i>Colloque 2004</i>	9.000,00 €	- <i>Conseil Général</i>	3.050,00 €
- <i>Site internet</i>	1.500,00 €		
- <i>Communication, relations publiques et administratives</i>	1.000,00 €	PRODUITS FINANCIERS :	518,54 €
EXCEDANT DE GESTION 2003 :	326,79 €	REPRISE DE PROVISIONS 2002 :	19.000,00 €
TOTAL	37.943,04 €	TOTAL	37.943,04 €

B. Bilan au 31 décembre 2003

Actif		Passif	
Solde du compte bancaire au 31.12.2003 :	11.612,72 €	Fonds de réserve au 31/12/02 :	16.435,23 €
5,153 Sogemonevalor à 5.171,61	26.649,30 €	Excédent de gestion 2003 :	326,79 €
	_____		_____
<u>Total des disponibilités</u>	38.262,02 €	<u>Fonds de Réserve au 31/12/2003</u>	16.762,02 €
		<u>Provisions :</u>	21.500,00 €
		- <i>Prix de la Tolérance 2004</i>	<i>8.000,00 €</i>
		- <i>Prix jeunes</i>	<i>2.000,00 €</i>
		- <i>Site internet</i>	<i>1.500,00 €</i>
		- <i>Colloque</i>	<i>9.000,00 €</i>
		- <i>Communication, relations publiques :</i>	<i>1.000,00 €</i>
	_____		_____
Total de l'actif	38.262,02 €	Total du passif	38.262,02 €

Fin 2003, notre fonds de réserve se montait à 16.762 € alors que nos disponibilités atteignaient à cette date 38.362,02 € (se décomposant en 26.649,30 € Sicav de la Société Générale et un avoir en compte bancaire de 11.612,72 €).

3. Décisions de l'Assemblée générale.

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le Président et le Trésorier ainsi que le rapport commissaires aux comptes, lu par Jean-Bernard Roemer, l'Assemblée approuve les comptes présentés et donne quitus au Conseil d'administration et au trésorier pour leur gestion (vote à l'unanimité). Elle procède ensuite au renouvellement du mandat des deux commissaires aux comptes en titre, Bernard Scharly et Jean-Bernard Roemer. Le Président les félicite et les remercie très chaleureusement pour leur disponibilité et leur dévouement à l'Association.

4. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Le Président donne lecture de la liste des administrateurs candidats au renouvellement de leur mandat et lance un appel à des candidatures nouvelles. Il informe l'Assemblée de la démission du Conseil de Louise

Neubur. Sont élus à l'unanimité : Jean-Marc Bischoff, Germain Gengenwin, René Géronimus, Jacques Grosclaude, Jean-Dominique Heyl, Michel Hoca, Louis Jung, Fabienne Keller, Hans-Christian Krüger, Harry Lapp, Jean-Dominique Marco, Philippe Richert, Odile Ulrich-Mallet, Marie-Paul Urban.

5. Montant des cotisations.

Compte tenu de la situation financière saine de l'Association, le Conseil d'administration propose de maintenir les cotisations aux montants fixés l'année dernière pour l'entrée en vigueur de l'euro, à savoir : 32 € pour les membres actifs, 80 € pour les associations et organismes divers, 100 € pour les membres bienfaiteurs et 10 € pour les moins de 25 ans. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Divers.

Le Président donne quelques informations sur les projets et actions en cours de l'Association. Il rappelle notamment le colloque qui aura lieu les 19 et 20 novembre et confirme par ailleurs que le site internet de l'Association a été mis en ligne le matin même de l'Assemblée Générale et qu'il peut désormais être consulté à l'adresse suivante www.marcel-rudloff-tolerance.com. Il invite les membres à lui faire part de leurs commentaires, remarques et observations afin d'améliorer et d'enrichir le site. Jean-Marc Bischoff confirme que le concours auprès des lycéens et collégiens a fourni plusieurs dossiers en cours d'examen par le jury, pour une remise des prix prévue le 24 juin dans les locaux du Rectorat.

L'Assemblée se poursuit par l'hommage exceptionnel que l'Association a décidé de rendre à Jeanne Maurer, par l'intermédiaire de Yvonne Knorr et de Annick de Montgolfier (qui représentait Fabienne Keller). Cette dernière fait l'éloge de la récipiendaire et lui lit un message, particulièrement chaleureux du Marie, Fabienne Keller, retenue à l'Hôtel de Ville. Les deux « marraines » et le Président de l'Association lui remettent le prix et un trophée spécialement créé par le regretté Freddy Ruhlmann dont cela aura été la dernière œuvre et auquel il avait joint un petit message sur la signification du trophée : « Dans un univers trouvé et souvent violent, le chaos rend la tolérance difficile, parfois surhumaine, et c'est là, pourtant, qu'elle est la plus indispensable ». La cérémonie est rehaussée par des intermèdes musicaux de Simone Frick (flûte de bec), Présidente de l'AMIA, et Paul Crépin, ancien premier violon et violon solo de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg. Un cocktail réunit ensuite les invités de Jeanne Maurer et les membres de l'Association à l'Art Café.

Le Président,

La Secrétaire,

Le Trésorier,

Francis Hirn.

Yvonne Knorr.

René Géronimus.